

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LORS DE LA CLOTURE DU DEUXIEME FORUM NATIONAL SUR LA
DECENTRALISATION**

Monsieur le Procureur Général près la Cour constitutionnelle

Monsieur le Représentant du Premier Président de la Cour de Cassation

Mesdames et Messieurs les Députés Nationaux et Sénateurs

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement

**Excellences messieurs les Ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques
en République Démocratique du Congo**

Mesdames et Messieurs les membres des corps constitués

Messieurs les Membres des Assemblées et Exécutifs Provinciaux

Mesdames et Messieurs distingués invités

Au moment où prennent fin les assises du deuxième forum National sur la Décentralisation, j'ai le plaisir d'un pari gagné ; celui d'avoir communiqué avec l'ensemble du peuple congolais réuni dans ce cadre de Pullman Hôtel.

L'intérêt que les participants ont manifesté à ce Forum est d'autant plus justifié car la question de développement qui était au centre de cette rencontre est le fondement de toute notre existence en tant que citoyen.

Je le dis car c'est à ce même endroit que nous avons tous suivi que la décentralisation, une fois bien appliquée conduit inéluctablement au développement.

Deux jours durant, vous vous êtes adonné à réfléchir sur le devenir de l'option de la décentralisation que nous avons choisie depuis 2005 lors du référendum populaire organisé.

Les dix commissions de ce Forum ont axé l'essentiel de leurs activités sur des questions majeures de l'état des lieux de ce processus. En des termes beaucoup plus concrets, vous vous êtes interrogés sur les failles constatées autour de l'appropriation effective de ce processus, sur l'effectivité des compétences et ressources transférées, sur les difficultés quant à l'optimisation du renforcement des capacités et sur la problématique de la tenue des élections provinciales, urbaines, municipales et locales.

L'état des lieux des outils de planification, celui du fonctionnement des deux institutions provinciales et du rapport de coordination entre l'Etat central et les Provinces et entre ces dernières et les Entités Territoriales Décentralisées, sans compter le financement des ressources et du financement de la décentralisation, vous ont préoccupé.

Les échos qui me sont parvenus font état de l'assiduité lors de tous les travaux. Je voudrais que cet élan soit maintenu parce que maintenant, les principales recommandations issues de ce Forum doivent être traduites en actes.

J'ai aussi appris que tous les exposés qui ont été développés au cours de ce Forum ont été d'une grande facture tant par la qualité de leurs contenus que par l'expertise des conférenciers. Les expériences de nos frères africains invités à ce Forum ont constitué un moment de partage que je vous invite à exploiter.

S'agissant des recommandations adressées au Gouvernement, en ma qualité de Chef de l'Exécutif, je veillerai personnellement à leur mise en œuvre.

Et, les responsables à tous les niveaux doivent, chacun en ce qui le concerne, faire en sorte que sa décentralisation se vive au quotidien dans leurs sphères d'activité.

La population veut de l'eau potable, de la nourriture saine, de l'électricité, d'une bonne éducation, des infrastructures viables, des opportunités de développement pour leurs milieux de base. Bref, la satisfaction de leurs besoins sociaux de base.

Toutefois, cette même population est appelée à accompagner ses dirigeants dans la quête de cette bataille contre le sous-développement. Il n'y a pas les acteurs d'un côté et les spectateurs de l'autre. Le pari de développement nous concerne tous.

Pour cela, nous devons cultiver le civisme fiscal en payant ce que chacun doit à l'Etat.

Les impôts et taxes que nous avons rendus désuets doivent revenir à la surface. Nos anciens villages, nos quartiers jadis ont été maintenus propres et assainis grâce à l'impôt personnel minimum (IPM), impôt relevant selon le litera B.4, II de l'annexe de l'ordonnance-loi n° 18/004 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des impôts, droits et redevances de la Province et de l'entité territoriale Décentralisée ainsi que les modalités de leur répartition.

La transparence, la redevabilité, bref la bonne gouvernance doivent être votre lot quotidien.

Le contrôle de l'action du Gouvernement provincial par l'Assemblée provinciale doit se faire dans le cadre tracé par la constitution et la loi portant principes fondamentaux de la libre administration des provinces.

Aussi, sans contrarier les prérogatives de contrôle parlementaire, chaque fois que certaines circonstances particulières l'exigeront, dans l'intérêt supérieur de la population qui vous a donné mandat, je vous conseillerai vivement de privilégier la concertation.

En agissant de la sorte, croyez-moi, les rapports entre les deux institutions provinciales, à savoir l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial ne seront que de plus cordiaux.

Le financement de la Décentralisation sera au cœur de mon action. C'est pourquoi, je vais demander au Gouvernement de la République d'envisager au cours des prochains exercices des voies et moyens de relever le budget de ce secteur qui me paraît très vital.

Déjà, comme je l'ai annoncé dans mon discours, j'ai tenu au relèvement du budget pour l'exercice 2020 car une belle part est réservée effectivement aux secteurs de base. Là où la rétrocession allouée aux provinces ne sera pas à même de pouvoir au relèvement du niveau de vie de nos concitoyens, la Caisse Nationale de Péréquation s'invitera pour financer les projets et programmes d'investissement public en vue de booster le développement dans les provinces et Entités Décentralisées.

Que me reste-t-il à dire, sinon souhaiter à mes frères et sœurs qui sont venus de tous les coins de la République d'œuvrer tous pour la paix et la recherche du bonheur de tous.

A chacun et à tous, bon week-end et bon retour à ceux qui vont rentrer.

Que vive la Décentralisation

Que vive la République Démocratique du Congo

Que Dieu bénisse notre nation.

C'est sur ces mots que je déclare clos, les travaux du deuxième Forum de la Décentralisation.

Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

Président de la République